

Parc naturel régional Scarpe-Escaut - UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Les arbres remarquables du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Septembre 2013

ARBRES REMARQUABLES - ARBRES REMARQUABLES



Nord
le Département

espaces
naturels
régionaux
Nord-Pas de Calais



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut

Certains arbres occupent une place particulière dans nos paysages. Imposants, insolites ou rares, ils marquent nos rues ou nos campagnes et constituent un véritable patrimoine à préserver. Qu'ils soient isolés ou en alignement, conjugués à du bâti ou à une histoire, les arbres remarquables sont tout autour de nous.

Dans le cadre de sa charte 2010-2022, le Parc naturel régional travaille à la préservation de ces arbres remarquables (orientation 2, vocation 3, mesure 23), dans le prolongement des actions menées depuis 1999. Les objectifs sont multiples : inventorier le patrimoine arboré, mais aussi protéger, restaurer, entretenir ces arbres, et faire connaître ce patrimoine et plus globalement les paysages caractéristiques de notre cadre de vie.

1999, les premiers arbres remarquables du territoire...

Sur la base d'un recensement auprès des habitants et d'une campagne de terrain, un premier inventaire de 130 arbres fut compilé en 1999. Une soixantaine d'entre eux, répondant à la notion d'arbres remarquables et répartis sur 40 sites, fut proposée lors d'un jury les 10 et 11 juin 1999. Ce jury pluridisciplinaire composé d'experts sélectionna ainsi 45 arbres remarquables.

A ce jour, une vingtaine d'arbres ont donné lieu à des conventionnements visant à assurer leur entretien avec leurs propriétaires. Chaque année, le Parc veille à leur bon état et intervient dans les travaux qui leur sont nécessaires. Leur prise en compte fait partie des préoccupations quotidiennes dans les démarches d'aménagement sur le territoire.

Après 14 ans, il est apparu nécessaire de renouveler cet inventaire aujourd'hui pour partie obsolète. Certains arbres, malades ou ayant subi des dommages, ont été abattus. D'autres, situés au sein de propriétés privées, ne peuvent profiter à l'ensemble de la population et aux visiteurs. Régulièrement, élus et particuliers contactent le Parc pour un conseil ou sollicitent une aide sur l'entretien de beaux sujets non répertoriés.

Aussi, fin 2012, un programme d'action complet pour la préservation et la valorisation des arbres remarquables a été relancé dans l'objectif de compléter la connaissance de ces arbres et d'assurer leur pérennité et leur valorisation en favorisant la participation citoyenne.

La liste des arbres remarquables de 1999 a également été revue pour satisfaire un critère devenu primordial, à savoir la visibilité depuis l'espace public, et pour favoriser les arbres conventionnés avec leurs propriétaires soucieux de leur devenir.

2012, un nouveau recensement avec l'aide de la population

À l'automne 2012, le Parc naturel régional s'est ainsi lancé à la recherche de nouveaux arbres remarquables via un recensement auprès des habitants et des communes. Pendant 3 mois, près de 70 arbres sur 63 sites ont ainsi été signalés. En parallèle, une vingtaine d'arbres a été repérée par l'équipe du Parc sur le terrain. Au total, plus de 90 arbres sur 83 sites ont été inventoriés,

Les techniciens du Parc sont ensuite allés observer chaque arbre afin de pré-sélectionner ceux qui seront présentés au jury de désignation des arbres remarquables. Cette pré-sélection s'est faite sur la base de critères précis portant par exemple sur l'âge, la taille, l'état de santé, l'accessibilité ou encore le rôle de l'arbre dans le paysage. Au final, 36 arbres potentiellement remarquables sur 27 sites ont été pré-sélectionnés. La visite de chaque arbre a donné lieu à la réalisation d'une fiche. De la tête au pied, ils ont été examinés : caractéristiques biologiques, état sanitaire, travaux d'entretien à envisager. La recherche d'histoires locales et anecdotes sur les arbres a enrichi l'inventaire.

2013, la désignation des nouveaux arbres remarquables

Un jury réunissant experts, professionnels, artistes, journalistes et personnes sensibles à ce patrimoine s'est réuni les 23 et 24 mai 2013 pour sélectionner les arbres remarquables parmi les 36 proposés. À cet effet, une visite des 27 sites orchestrée sur 2 jours leur a permis de se déterminer après délibération, au regard de critères précis. Les 30 nouveaux arbres retenus comme remarquables par le jury viennent ainsi rejoindre les arbres de 1999 conservés dans ce nouvel inventaire.

Et après...

La plus grande attention sera portée à ces arbres : participation aux travaux de restauration et d'entretien, proposition de protection locale... Pour cela, les soins et les mesures visant à assurer leur pérennité seront proposés par le biais d'un conventionnement entre les propriétaires et le Syndicat mixte du Parc naturel régional. Le Parc s'engage ainsi à assurer un suivi de la vie des arbres dans le temps.

Il sera également proposé aux communes concernées de protéger ces arbres dans leur document d'urbanisme. Enfin, continuer à faire connaître ce patrimoine constituera la prochaine étape, dans la logique de l'exposition existante et du carnet de découverte édité en 2008.

En quoi un arbre est-il "remarquable" ?

Le caractère "remarquable" d'un arbre est une notion complexe car liée à la sensibilité de celui qui le regarde, à ses références culturelles et à l'environnement même de l'arbre. Un arbre peut être remarquable parce qu'il surprend, soulève l'admiration, évoque des souvenirs, atteint des proportions exceptionnelles, suscite un attachement particulier... Si la liste des critères peut être longue, il a été essentiel de cerner les paramètres susceptibles de cadrer le choix du jury.

Les principaux critères à retenir pour qu'un arbre devienne "remarquable" sont : son très grand âge (quand on parvient à le dater), sa taille imposante et ses dimensions, sa forme singulière, sa rareté, les souvenirs historiques ou légendes locales qui lui sont attachés, le point de repère dans le paysage qu'il constitue, son nom ou la toponymie... Peu importe s'il est sur le domaine public, au milieu d'un champ ou dans le jardin de particuliers, tant qu'il reste visible pour tous. Car l'arbre remarquable de 2013 doit pouvoir faire patrimoine pour le plus grand nombre.

Certains facteurs continueront à nuancer cette notion d'arbre remarquable car le lieu, le temps et la culture font évoluer le regard : un arbre exotique devient remarquable sorti de sa région d'origine (notion de lieu), et peut-être se souciera-t-on dans 100 ans de sauvegarder une haie délimitant deux pavillons (évolution du regard dans le temps)...

liste des membres du jury

| NOM | QUALITE | 23 mai 2013 | 24 mai 2013 |
|---------------------|---|-------------|-------------|
| COOMANS Vincent | Association A.R.B.R.E.S. - Représentant régional | ✓ | ✓ |
| MULLIEZ Luc | Association A.R.B.R.E.S. - Représentant régional | ✓ | ✓ |
| BRUNEAUX Guillaume | Centre régional des Ressources génétiques du Nord-Pas de Calais | ✓ | ✓ |
| DASSONVILLE Valérie | Revue Le Nord - Journaliste | ✓ | ✓ |
| DEMARTHE Nathalie | Habitante de la commune de Château-L'Abbaye | ✓ | ✓ |
| DHOTE Samuel | Photographe | ✓ | |
| DUPLOUY Joseph | Ebeniste-sculpteur | ✓ | ✓ |
| LETHIEN Jean-Luc | Ville de Vieux-Condé – Responsable du service Espaces Verts | ✓ | ✓ |
| MORELL-CHERI Kaye | Conseillère municipale déléguée au Parc pour la commune de Saméon | ✓ | ✓ |
| VERRIER Françoise | Société Historique du Pays de Pévèle - Présidente | ✓ | ✓ |

Observateurs

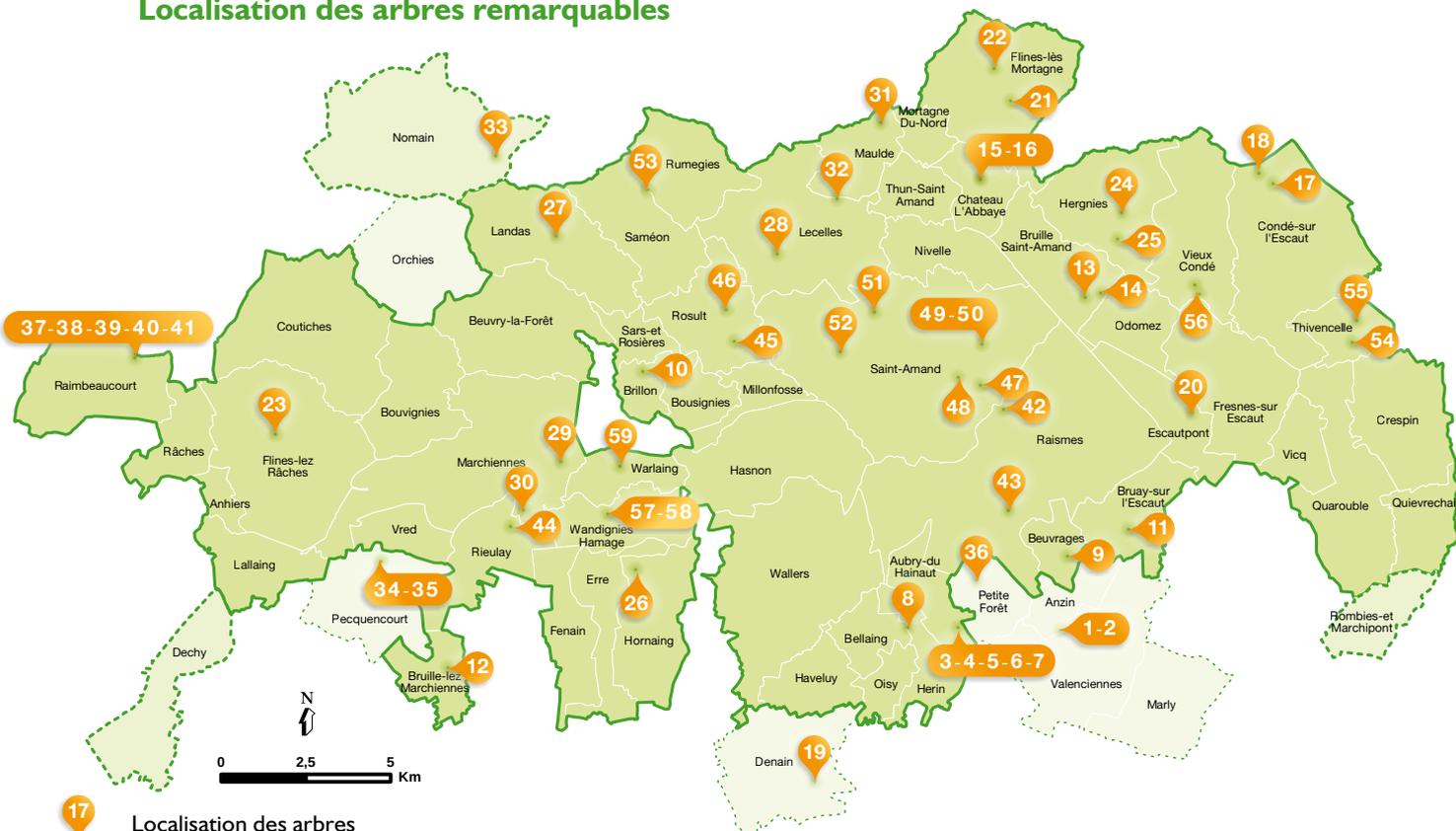
CARLIER François - Parc naturel régional Scarpe-Escaut, chargé de mission patrimoine arboré

VEILLET Marie-Lise - Parc naturel régional Scarpe-Escaut, chargée de mission Paysage

Liste des arbres remarquables

- | | | |
|--|---|---|
| 1. Le cèdre du parc du château Dampierre | 21. Le chêne têtard | 41. Le sequoiadendron du parc du château du Liez |
| 2. Le tulipier du parc du château Dampierre | 22. Les tilleuls de la Chapelle Baligand | 42. Le chêne du Parc |
| 3. Le hêtre boule | 23. Les saules sur leur 31 | 43. Les platanes du château de la Princesse |
| 4. Le hêtre pourpre | 24. La chasse napoléon | 44. Les arbres de la chapelle du Marais |
| 5. Le séquoia protégé | 25. Le peuplier du Canada | 45. Les hêtres pleureurs de la chapelle Saint-Roch |
| 6. Le tilleul du parc | 26. Le ginkgo biloba | 46. Le tilleul de la cense de Hongrie |
| 7. Le marronnier de la ferme Malplaquet | 27. Les platanes de l'école | 47. L'allée des hêtres |
| 8. Le peuplier repère | 28. Le marronnier des pépinières | 48. Les chênes chevelus |
| 9. Les frères noyers | 29. Le saule têtard d'Elpret | 49. Le marronnier des thermes |
| 10. Le tilleul de la Révolution | 30. L'alignement de platanes | 50. Les ormes des thermes |
| 11. Le peuplier des Ruelles | 31. Les arbres de l'ancien presbytère | 51. Le peuplier têtard |
| 12. Le tilleul de la ferme du Muid | 32. Le poirier palissé dit poirier des deux sœurs | 52. Le saule du Marillon |
| 13. Les chênes du chemin du 43 ^e R.I. | 33. Le grisard dit "le Gros arbre" | 53. Les tilleuls de la chapelle Notre-Dame des Affligés |
| 14. Les platanes de la rue Berthelot | 34. La fausse cépée | 54. Le frêne du canal de l'Hogneau |
| 15. Les tilleuls du Choléra | 35. Le marronnier de l'Institut | 55. Le peuplier à trois troncs |
| 16. Le tilleul de la rue de Flines | 36. Le chêne du parc d'activités Lavoisier | 56. Le tilleul argenté de la cité Taffin |
| 17. Les allées de hêtres de Bonsecours | 37. Le ginkgo du parc du château du Liez | 57. Le houx du presbytère |
| 18. Le sequoia | 38. Le hêtre pleureur du parc du château du Liez | 58. Le mûrier du presbytère |
| 19. Le pin qui n'était pas un cèdre | 39. Le pin du parc du château du Liez | 59. Le tilleul de l'école |
| 20. Le hêtre du parc Delhayé | 40. Le platane du parc du château du Liez | |

Localisation des arbres remarquables



-  Localisation des arbres
-  Communes adhérentes au Parc naturel régional Scarpe-Escaut
-  Communes associées au Parc naturel régional
-  Villes-portes du Parc naturel régional

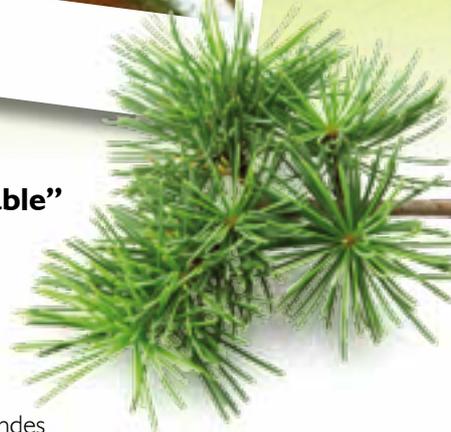
le cèdre du parc du château Dampierre

| | |
|------------------------|--------|
| Hauteur estimée | 18 m |
| Circonférence du tronc | 4,10 m |
| Diamètre du tronc | 1,30 m |
| Diamètre du houppier | 23 m |

| | |
|---------------------|------|
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | non |

Construit à la fin du 19^e siècle et inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 2009, le château Dampierre fut la propriété de la compagnie des mines d'Anzin dont il était la demeure des directeurs. Grande bâtisse de style néo-renaissance, sa façade est ornée de symboles de la mine et des arts et son parc est plantée de sujets plus que centenaires. Parmi ceux-ci, tout comme le tulipier de Virginie, ce cèdre de l'Himalaya est particulièrement majestueux dans ce qui est devenu aujourd'hui un parc public.

D'après *Le patrimoine des communes du Nord*, Flohic éditions, p.1284



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

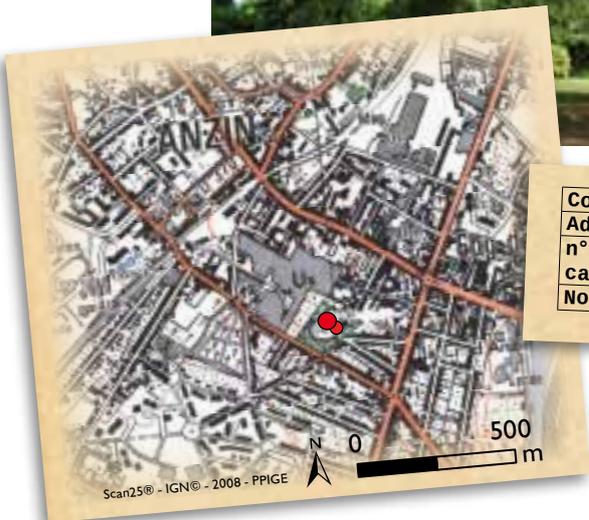
- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013

Observations du jury

Coup de coeur du jury



| | |
|---------------------------|-----------------|
| Commune | Anzin |
| Adresse | Parc Dampierre |
| n° de parcelle cadastrale | A0423 |
| Nom du propriétaire | Commune d'Anzin |

le tulipier du parc du château Dampierre

| | |
|------------------------|--------|
| Hauteur estimée | 22 m |
| Circonférence du tronc | 5,60 m |
| Diamètre du tronc | 1,80 m |
| Diamètre du houppier | 10 m |
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | non |

Construit à la fin du 19^e siècle et inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 2009, le château Dampierre fut la propriété de la compagnie des mines d'Anzin dont il était la demeure des directeurs. Grande bâtisse de style néo-renaissance, sa façade est ornée de symboles de la mine et des arts et son parc est plantée de sujets plus que centenaires. Parmi ceux-ci, tout comme le cèdre de l'Himalaya, ce tulipier de Virginie est particulièrement majestueux dans ce qui est devenu aujourd'hui un parc public.

D'après *Le patrimoine des communes du Nord*, Flohic éditions, p.1284



Tulipier de Virginie
Liriodendron tulipifera



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013

Observations du jury

Coup de coeur du jury



| | |
|---------------------------|-----------------|
| Commune | Anzin |
| Adresse | Parc Dampierre |
| n° de parcelle cadastrale | A0534 |
| Nom du propriétaire | Commune d'Anzin |

le hêtre boule

| | |
|--|----------------------------|
| Hauteur estimée | 20 m* |
| Circonférence du tronc | 2,86 m* |
| Diamètre du tronc | 12 m* |
| Diamètre du houppier | 12 m* |
| <small>* dimensions mesurées en 1999</small> | |
| État sanitaire | Sénescent |
| Travaux à envisager | non (convention technique) |

Ce hêtre boule, le séquoia protégé et le tilleul sont disposés sur une ligne et forment un ensemble harmonieux au milieu du parc du château d'Aubry. La première pierre du château fut posée en 1539 (date marquée sur son entrée). Le parc et le château ont été restaurés en 1881. Ce dernier est aujourd'hui devenu un hôtel et un lieu de séminaire, dont le parc est accessible aux clients.



2005

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

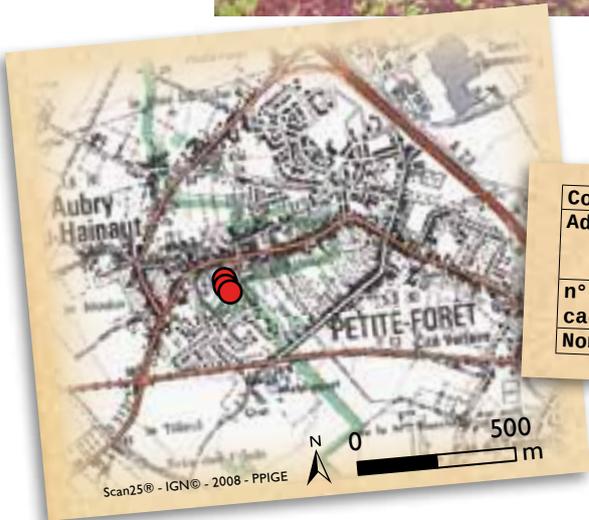
- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013



1999

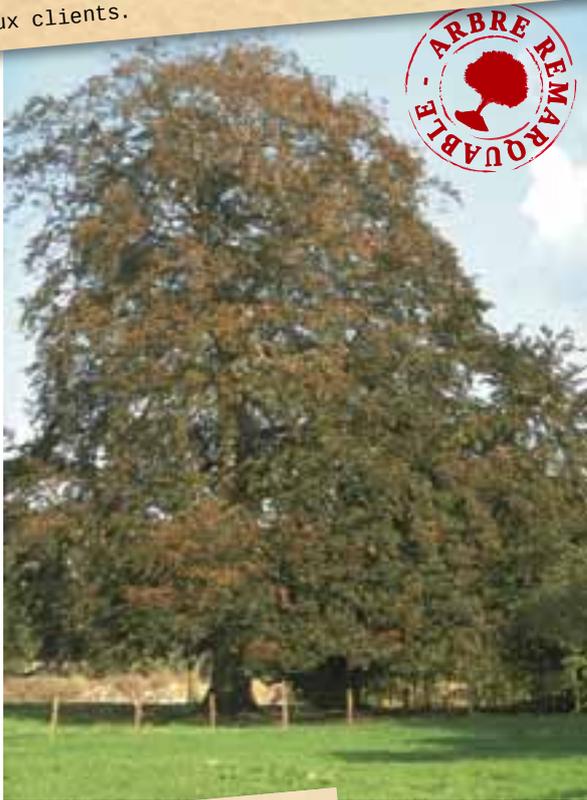


| | |
|---------------------------|--|
| Commune | Aubry-du-Hainaut |
| Adresse | Parc du château d'Aubry (accessible sur demande lors de journées spécifiques) |
| n° de parcelle cadastrale | AE346 |
| Nom du propriétaire | M. Coquerelle |

le hêtre pourpre du parc

| | |
|--|----------------------------|
| Hauteur estimée | 26 m* |
| Circonférence du tronc | 4,50 m* |
| Diamètre du tronc | |
| Diamètre du houppier | 20 m* |
| <small>* dimensions mesurées en 1999</small> | |
| État sanitaire | Début de sénescence |
| Travaux à envisager | non (convention technique) |

Ce hêtre pourpre dresse majestueusement sa silhouette dans le parc du château d'Aubry. La première pierre du château fut posée en 1539 (date marquée sur son entrée). Le parc et le château ont été restaurés en 1881. Ce dernier est aujourd'hui devenu un hôtel et un lieu de séminaire, dont le parc est accessible aux clients.



1999

Critère "remarquable"

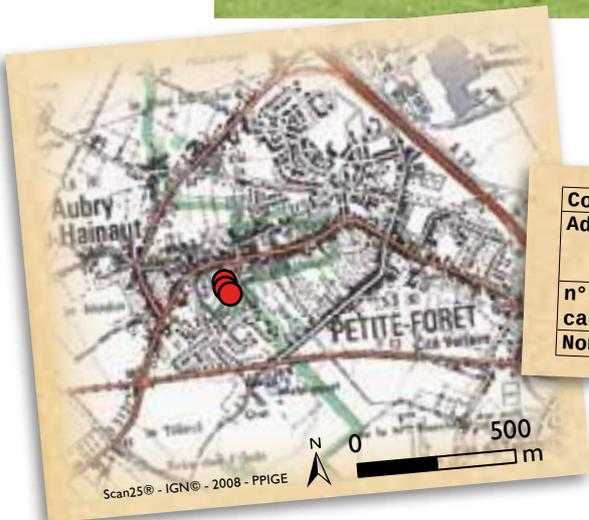
- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013



| | |
|---------------------------|--|
| Commune | Aubry-du-Hainaut |
| Adresse | Parc du château d'Aubry (accessible sur demande lors de journées spécifiques) |
| n° de parcelle cadastrale | AE346 et AE345 |
| Nom du propriétaire | M. Coquerelle |

le séquoia protégé

| | |
|--|----------------------------|
| Hauteur estimée | 28 m* |
| Circonférence du tronc | 3,66 m* |
| Diamètre du tronc | 6 m* |
| Diamètre du houppier | 6 m* |
| <small>* dimensions mesurées en 1999</small> | |
| État sanitaire | Sain, à surveiller |
| Travaux à envisager | non (convention technique) |

Originnaire de Californie, ce séquoia s'épanouit à l'intérieur d'un parc de 4,5 hectares. La première pierre du château fut posée en 1539 (date marquée sur son entrée). Une grille entourait ce séquoia pour éviter que les animaux qui pâturaient dans le parc n'arrachent son écorce. Le parc et le château ont été restaurés en 1881, le séquoia ayant probablement été planté à cette date. Le château est aujourd'hui devenu un hôtel et un lieu de séminaire, dont le parc est accessible aux clients.



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013



2005

1999



| | |
|---------------------------|--|
| Commune | Aubry-du-Hainaut |
| Adresse | Parc du château d'Aubry (accessible sur demande lors de journées spécifiques) |
| n° de parcelle cadastrale | AE346 |
| Nom du propriétaire | M. Coquerelle |

le tilleul du parc

Tilleul
à grandes feuilles
Tilia platyphyllos



| | |
|--|----------------------------|
| Hauteur estimée | 24 m* |
| Circonférence du tronc | 3,33 m* |
| Diamètre du tronc | |
| Diamètre du houppier | 20 m* |
| <small>* dimensions mesurées en 1999</small> | |
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | non (convention technique) |

Le hêtre boule, le séquoia protégé et ce tilleul sont disposés sur une ligne du parc du château d'Aubry. La harmonieux au milieu du parc du château d'Aubry. La première pierre du château fut posée en 1539 (date marquée sur son entrée). Le parc et le château ont été restaurés en 1881. Ce dernier est aujourd'hui devenu un hôtel et un lieu de séminaire, dont le parc est accessible aux clients.



1999

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

- oui non

Année de sélection

- 1999 2013



| | |
|---------------------------|--|
| Commune | Aubry-du-Hainaut |
| Adresse | Parc du château d'Aubry (accessible sur demande lors de journées spécifiques) |
| n° de parcelle cadastrale | AE346 |
| Nom du propriétaire | M. Coquerelle |

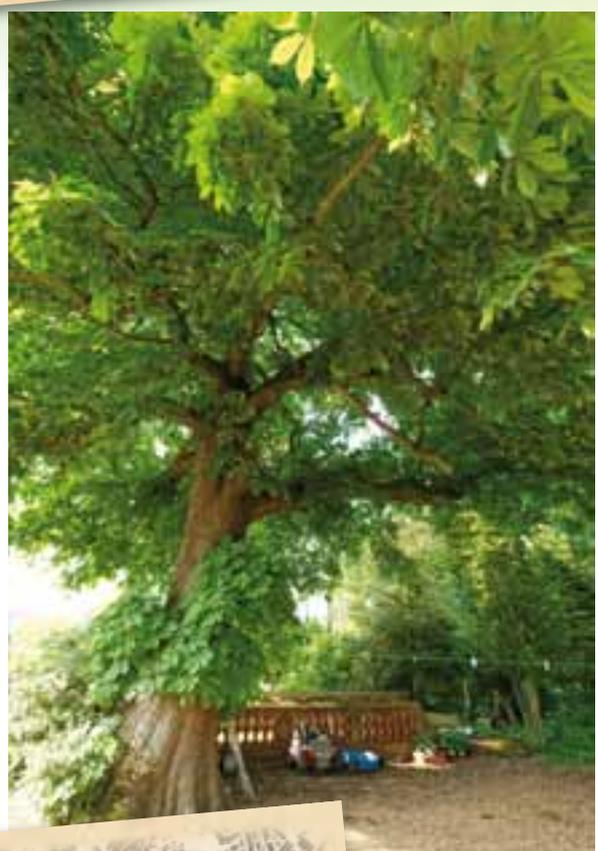
le marronnier de la ferme Malplaquet

| | |
|------------------------|---|
| Hauteur estimée | 23 m |
| Circonférence du tronc | 6,60 m |
| Diamètre du tronc | 2,10 m |
| Diamètre du houppier | 15 m |
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | Oui (enlèvement des bois morts et nettoyage des rejets) |

A l'intérieur de la cour de la ferme Malplaquet, se trouve un marronnier de belle taille. Contrairement à de nombreux marronniers du territoire, celui-ci présente un état sanitaire et de conservation remarquable.



Marronnier d'Inde
Aesculus hippocastanum



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage



Arbre remarquable

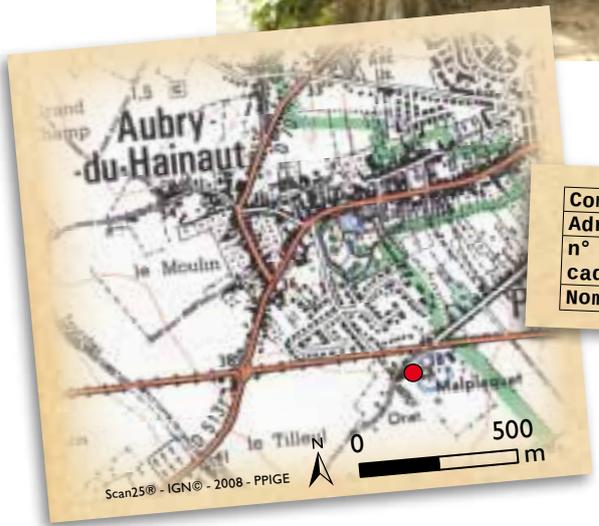
- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013

Observations du jury

/



| | |
|---------------------------|------------------------------|
| Commune | Aubry-du-Hainaut |
| Adresse | 11, rue Malplaquet |
| n° de parcelle cadastrale | AH132 |
| Nom du propriétaire | M. et M ^{me} Hubaut |

le peuplier repère

| | |
|------------------------|-------------------------------|
| Hauteur estimée | 14 m* |
| Circonférence du tronc | 5,53 m* |
| Diamètre du tronc | 15 m* |
| Diamètre du houppier | * dimensions mesurées en 1999 |

| | |
|---------------------|--------------------|
| État sanitaire | Sain, à surveiller |
| Travaux à envisager | non |

La silhouette isolée de ce peuplier au milieu des champs environnants est un véritable point de repère dans le paysage.
De nombreux clous ont été plantés sur le tronc. Les chasseurs l'utilisent toujours comme poste de tir pour les pigeons.



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

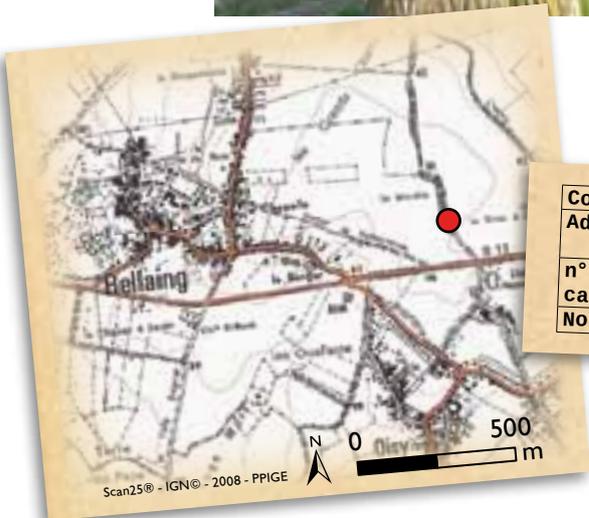
- 1999
- 2013



1999



2013

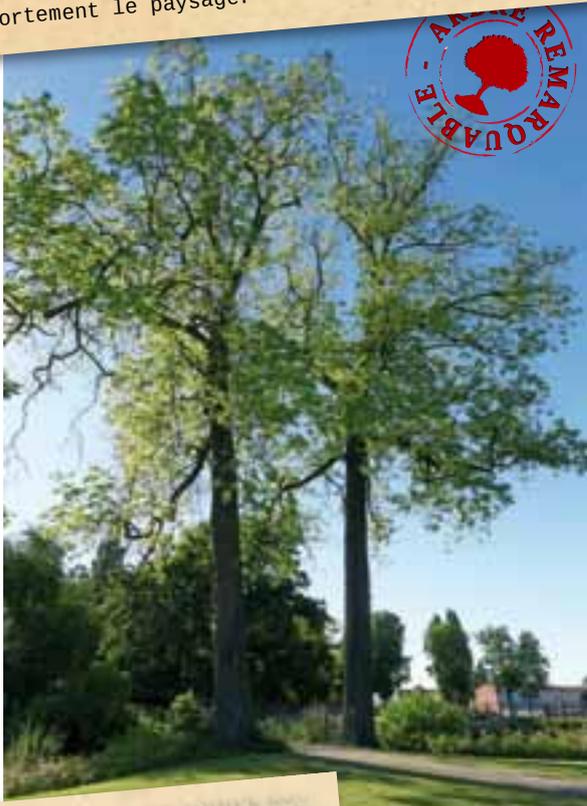


| | |
|---------------------------|---|
| Commune | Bellaing |
| Adresse | Au pied du chemin pavé, en face de l'hippodrome |
| n° de parcelle cadastrale | Domaine public |
| Nom du propriétaire | Commune de Bellaing |

les frères noyers

| | |
|--|---------------------------|
| Hauteur estimée | 24 m* |
| Circonférence du tronc | 3,21 m* |
| Diamètre du tronc | |
| Diamètre du houppier | 14 m* |
| <small>* dimensions mesurées en 1999</small> | |
| État sanitaire | Sain, début de sénescence |
| Travaux à envisager | non |

Le noyer noir d'Amérique pousse à l'état spontané à l'est des Etats-Unis. Son aire de répartition s'étend du sud-est du Canada jusqu'au golfe du Mexique. Introduit en France en 1629, il est assez rare et disséminé chez nous. Ce noyer est planté le plus souvent à titre ornamental, en bordure de routes et dans les parcs. La silhouette de ces 2 noyers matérialise le petit pont. Leur taille et leur relatif isolement marquent fortement le paysage.



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013



2013

1999



| | |
|---------------------------|----------------------|
| Commune | Beuvrages |
| Adresse | Parc de la mairie |
| n° de parcelle cadastrale | AC1039 |
| Nom du propriétaire | Commune de Beuvrages |

le tilleul de la Révolution

Tilleul à grandes feuilles
Tilia platyphyllos

| | |
|------------------------|---------|
| Hauteur estimée | 14,5 m* |
| Circonférence du tronc | 2,85 m* |
| Diamètre du tronc | 11 m* |
| Diamètre du houppier | |

* dimensions mesurées en 1999

| | |
|---------------------|------|
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | non |

Ce tilleul a été planté pour commémorer la Révolution, d'où son nom. Cependant, aucun document ou autre témoignage ne nous permet de savoir de quelle révolution il s'agit (1789 ou 1848 ?).



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013



1999



2013



| | |
|---------------------------|-------------------------|
| Commune | Brillon |
| Adresse | 24 rue du Maréchal Foch |
| n° de parcelle cadastrale | A1237 |
| Nom du propriétaire | M. Dufour |

le peuplier des Ruelles

Peuplier noir
Populus nigra

| | |
|------------------------|--------|
| Hauteur estimée | 19 m |
| Circonférence du tronc | 5,80 m |
| Diamètre du tronc | 1,85 m |
| Diamètre du houppier | 27 m |

| | |
|---------------------|------------------------------------|
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | oui (enlèvement des bois morts) |

Ce peuplier se distingue par sa silhouette imposante et son large tronc, aux dimensions peu courantes pour cette essence sur le territoire. Planté sur une place verte à la limite des quartiers des Ruelles et du marais Cavenne, il marque fortement l'espace public et constitue un point de repère visible depuis les rues alentour. Il s'agit d'une essence dominante le long des fleuves et des rivières mais rare en plein cœur de ville, ce qui en fait ici sa singularité.



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

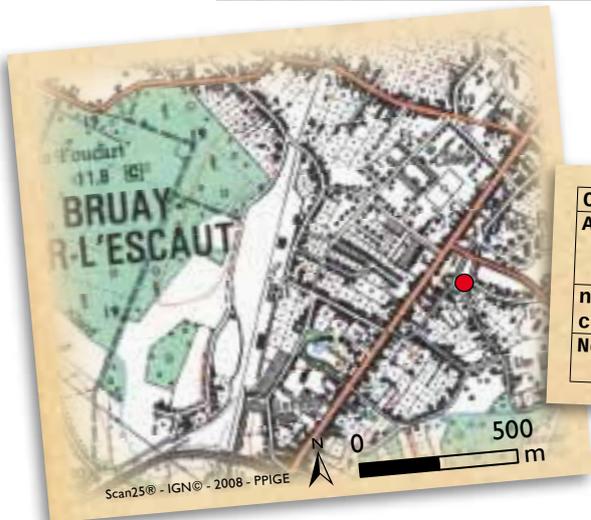
- oui non

Année de sélection

- 1999 2013

Observations du jury

Coup de coeur du jury



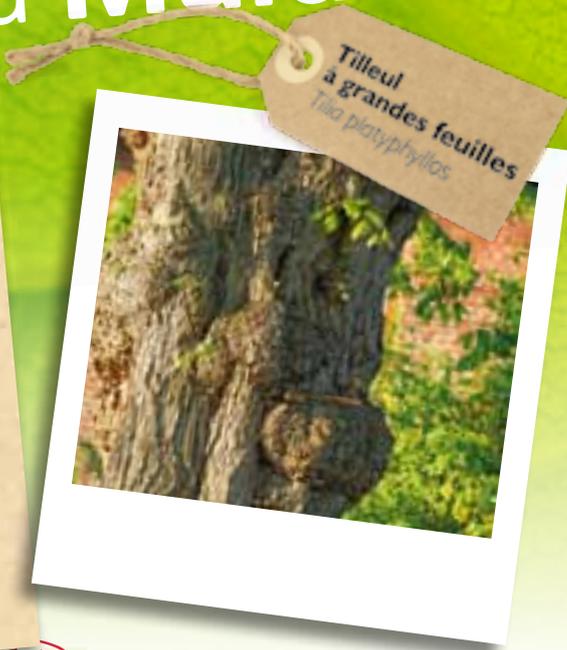
| | |
|---------------------------|--|
| Commune | Bruay-sur-l'Escaut |
| Adresse | Croisement des rues Louise Michel et Victor Hugo |
| n° de parcelle cadastrale | A5792 |
| Nom du propriétaire | Commune de Bruay-sur-l'Escaut |

le tilleul de la ferme du Muid

| | |
|------------------------|--------|
| Hauteur estimée | 18 m |
| Circonférence du tronc | 3,75 m |
| Diamètre du tronc | 1,20 m |
| Diamètre du houppier | 15 m |

| | |
|---------------------|--|
| État sanitaire | Sain (cavité à la base) |
| Travaux à envisager | oui (enlèvement des bois morts et taille de réduction) |

Au milieu du Moyen-âge, la ferme du Muid était la propriété de l'Abbaye Sainte-Calixte de Cysoing, relevant du Prieuré Beaurepaire de Somain. Devant cette ferme, aujourd'hui propriété d'un particulier, se dresse un tilleul dont elle paraît indissociable. Un chemin pavé passe sous ce tilleul, donnant à cet ensemble un caractère rural affirmé. Des photographies anciennes, prises entre 1890 et 1910, et attestant de son ancienneté, montrent déjà cet arbre adulte devant la ferme du Muid.



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage

Arbre remarquable

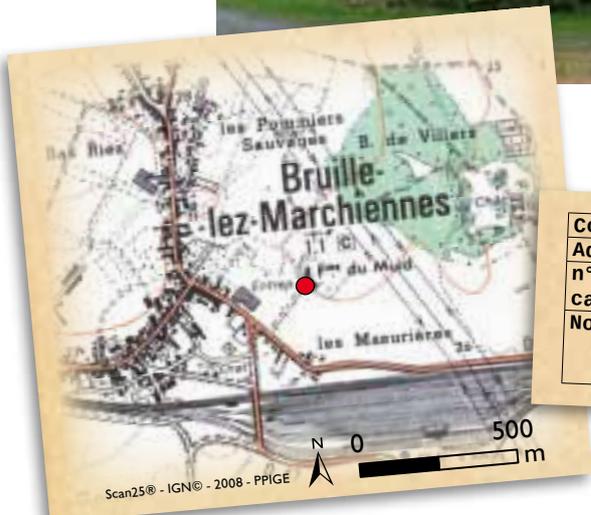
- oui non

Année de sélection

- 1999 2013

Observations du jury

/



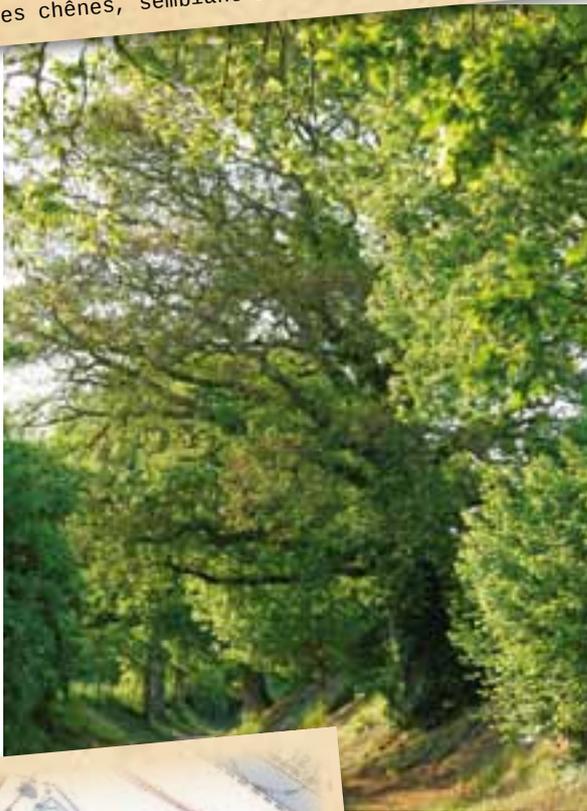
| | |
|---------------------------|---|
| Commune | Bruille-lez-Marchiennes |
| Adresse | Le Muid |
| n° de parcelle cadastrale | ZA54 |
| Nom du propriétaire | Association foncière de remembrement des chemins de Bruille |

les chênes du chemin du 43^e R.I.

| | |
|------------------------|-----------------|
| Hauteur estimée | 18 m / 15 m |
| Circonférence du tronc | 2,80 m / 3,80 m |
| Diamètre du tronc | 0,90 m / 1,20 m |
| Diamètre du houppier | 22 m / 19 m |

| | |
|---------------------|------|
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | non |

Ces 2 chênes bordent un chemin creux menant à la tour du moulin de Bruille-Saint-Amand. Cette tour sert aujourd'hui de mémorial pour le 43^{ème} régiment d'infanterie, dont plus de 200 soldats périrent dans la défense de cette ancienne pièce maîtresse du dispositif de défense dévolu au R.I., du 20 au 26 mai 1940. La configuration de ce chemin creux bordé de chênes est rare dans les paysages plutôt plats de Scarpe-Escaut. À noter l'empatement racinaire important de ces chênes, semblant ainsi posés sur pilotis...



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

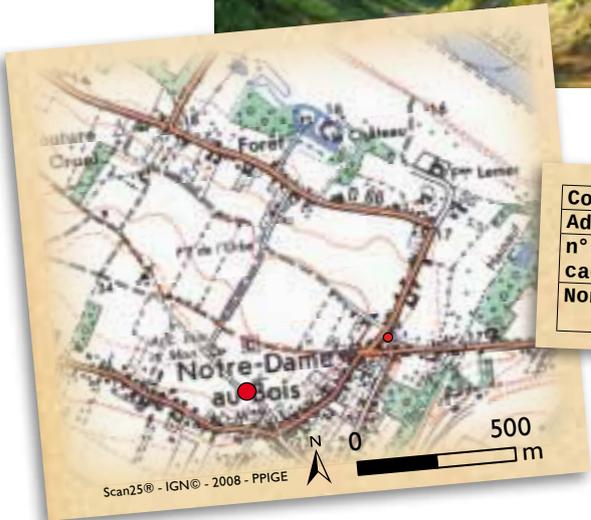
- oui non

Année de sélection

- 1999 2013

Observations du jury

/



| | |
|---------------------------|--------------------------------|
| Commune | Bruille-Saint-Amand |
| Adresse | Chemin du 43 ^e R.I. |
| n° de parcelle cadastrale | Domaine public |
| Nom du propriétaire | Commune de Bruille-Saint-Amand |

les platanes de la rue Berthelot



| | |
|------------------------|--------------------------|
| Hauteur estimée | 20 m |
| Circonférence du tronc | 2,70 m / 2,70 m / 3,20 m |
| Diamètre du tronc | 0,88 m / 0,88 m / 1 m |
| Diamètre du houppier | 25 à 30 m |

| | |
|---------------------|-------------------------------------|
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | oui (taille des branches basses) |

Les trois platanes marquent un petit espace public de la rue Berthelot où se situe également la chapelle Saint-Roch. Bénie en 1849, cette chapelle a été bâtie suite au précédent fléau du choléra en remerciement à ce saint protecteur, à côté d'une source. Comme pour de nombreuses chapelles, deux de ces platanes entourent l'édifice.



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

- oui non



Année de sélection

- 1999 2013

Observations du jury

/



| | |
|---------------------------|---|
| Commune | Bruille-Saint-Amand |
| Adresse | Notre-Dame-au-Bois, en face du n°71 rue Berthelot |
| n° de parcelle cadastrale | C1546 |
| Nom du propriétaire | Commune de Bruille-Saint-Amand |

les tilleuls du choléra

| | |
|------------------------|--------------------|
| Hauteur estimée | |
| Circonférence du tronc | |
| Diamètre du tronc | |
| Diamètre du houppier | |
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | Nettoyage du tronc |

En 1866, afin d'éradiquer le choléra qui sévissait à Château-l'Abbaye (mais aussi dans tout le Valenciennois), plusieurs tilleuls ont été plantés par le curé de la commune. Ces deux tilleuls sont les seuls rescapés de cette époque.



2013

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

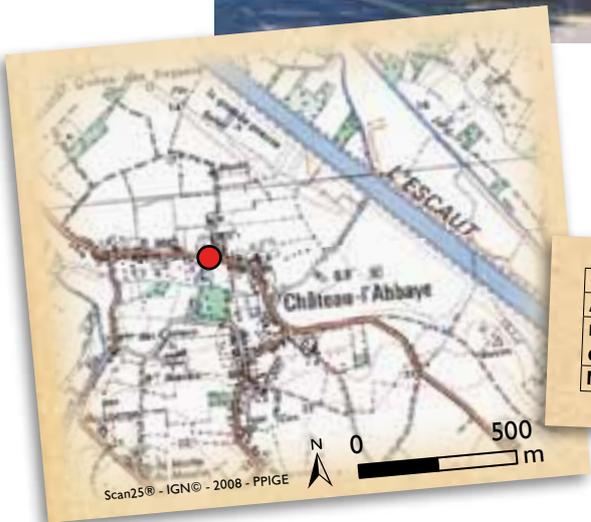
- 1999
- 2013



1999



2006



| | |
|---------------------------|------------------|
| Commune | Château-l'Abbaye |
| Adresse | 21 Grand rue |
| n° de parcelle cadastrale | U1929 |
| Nom du propriétaire | M. Pletinck |

le tilleul de la rue de Flines

| | |
|------------------------|----------|
| Hauteur estimée | 15 m |
| Circonférence du tronc | 3,60 m |
| Diamètre du tronc | 1,15 m |
| Diamètre du houppier | 8 à 10 m |

| | |
|---------------------|---|
| État sanitaire | Sain (cavité à la base) |
| Travaux à envisager | Oui (taille des branches basses et réduction) |

Au bout de la rue de Flines, ce tilleul marque l'entrée d'une ferme à cour fermée aujourd'hui devenue habitation. Sa propriétaire dit de lui : « Nous ne connaissons pas son âge... Mais il doit être vieux !... Il a peut-être l'âge de notre habitation 18^e au plus... Nous avons l'impression qu'ils sont nés ensemble. Pas d'arbre, pas de maison, et inversement. Les anciens du village rapportent qu'ils y venaient jouer à la pétanque et profiter de son ombrage. D'autres se déplacent encore pour cueillir les feuilles si précieuses à la réalisation de tisanes ».

Un vrai tilleul de village !



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

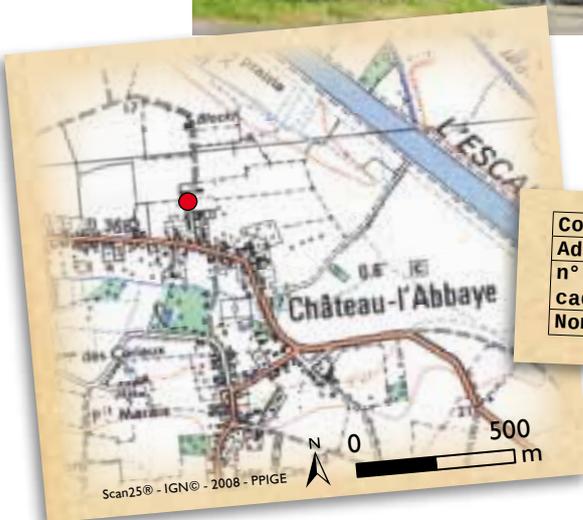
- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013

Observations du jury

/



| | |
|---------------------------|--------------------------------|
| Commune | Château-l'Abbaye |
| Adresse | 9, rue de Flines |
| n° de parcelle cadastrale | U1646 |
| Nom du propriétaire | M. et M ^{me} Demarthe |

les allées de hêtres de Bonsecours

| | |
|------------------------|------|
| Hauteur estimée | |
| Circonférence du tronc | |
| Diamètre du tronc | |
| Diamètre du houppier | |
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | non |

Lors des phases successives de réalisation de la forêt jardinisée de Bonsecours, différentes allées bordées de hêtres ont été créées. Certaines de ces allées ont été conservées et constituent aujourd'hui un des rares héritages du patrimoine végétal de cette forêt à l'époque jardinisée. Les sources historiques ne sont pas assez précises pour déterminer la date de plantation de ces alignements.



2013

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

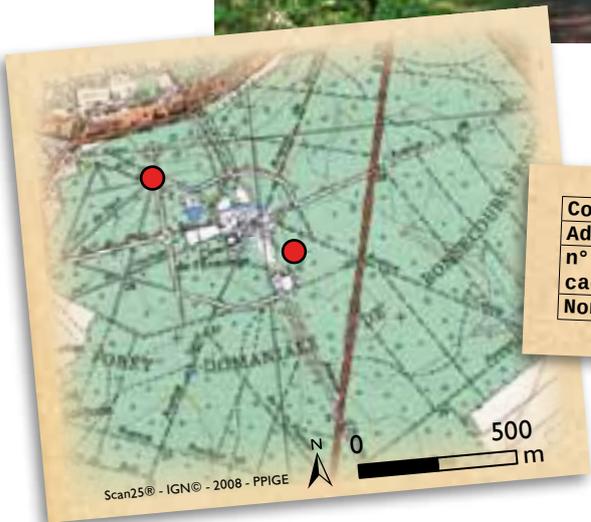
- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013



1999



| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| Commune | Condé-sur-l'Escaut |
| Adresse | Forêt domaniale de Bonsecours |
| n° de parcelle cadastrale | A0084 |
| Nom du propriétaire | Office National des Forêts |

le séquoia de Bonsecours



| | |
|--|---------------------------|
| Hauteur estimée | 36 m* |
| Circonférence du tronc | 5,12 m* |
| Diamètre du tronc | 6 m* |
| Diamètre du houppier | 6 m* |
| <small>* dimensions mesurées en 1999</small> | |
| État sanitaire | Ecorce endommagée au pied |
| Travaux à envisager | non |

Localisé au bout de plusieurs perspectives, situé au centre d'une butte engazonnée, ce séquoia est un véritable point de repère au sein de la forêt jardinisée de Bonsecours. Sa situation privilégiée, sa grande taille et la rareté de son essence en font l'arbre le plus connu de la forêt.



2013

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013



1999



| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| Commune | Condé-sur-l'Escaut |
| Adresse | Forêt domaniale de Bonsecours |
| n° de parcelle cadastrale | A0084 |
| Nom du propriétaire | Office National des Forêts |

le pin qui n'était pas un cèdre

| | |
|------------------------|--------|
| Hauteur estimée | 25 m |
| Circonférence du tronc | 4,70 m |
| Diamètre du tronc | 1,50 m |
| Diamètre du houppier | |

| | |
|---------------------|-----------------|
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | oui (éclaircie) |

Ce pin noir majestueux se dresse au beau milieu d'une voie appelée « allée du cèdre ». Erreur de détermination ? Fantaisie lors de l'attribution du nom de la voirie ? Si un cèdre se cache peut-être dans cette partie de la ville, c'est bien ce pin qui marque le paysage par son gabarit impressionnant en milieu urbain.



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire / croyances / légendes
- importance géographique / rôle dans le paysage

Arbre remarquable

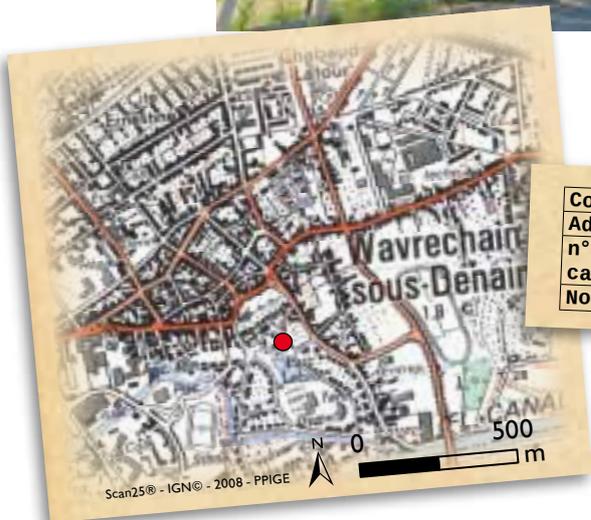
- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013

Observations du jury

/



| | |
|---------------------------|-------------------|
| Commune | Denain |
| Adresse | Allée du cèdre |
| n° de parcelle cadastrale | Domaine public |
| Nom du propriétaire | Commune de Denain |

le hêtre du Parc Delhaye

Hêtre
Fagus sylvatica

| | |
|------------------------|--------|
| Hauteur estimée | 24 m |
| Circonférence du tronc | 3 m |
| Diamètre du tronc | 0,96 m |
| Diamètre du houppier | 15 m |

| | |
|---------------------|------------------------------------|
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | oui (enlèvement des bois morts) |

Le parc municipal Louis Delhaye est le parc de l'ancienne demeure de la famille Wagner, industriels verriers, demeure démolie en 1918 lors du retrait des troupes allemandes. Ce parc réunit certains des plus beaux spécimens arborés de la commune. En particulier, quatre sujets par leurs dimensions ou leur rareté se distinguent : le tilleul, l'érable, le hêtre et le libocèdre. Ces sujets sont en très bon état de conservation.



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013

Observations du jury

/



| | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| Commune | Escaupont |
| Adresse | Parc Delhaye (parc de la mairie) |
| n° de parcelle cadastrale | AH231 |
| Nom du propriétaire | Commune d'Escaupont |

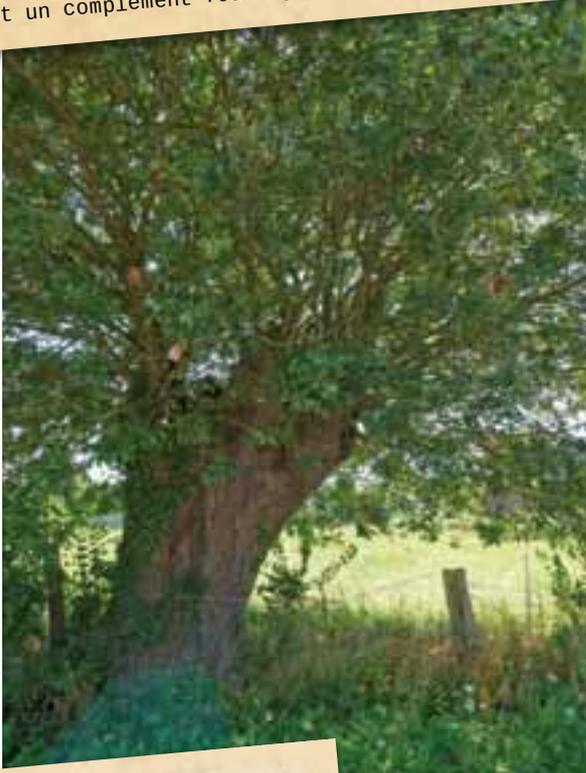
le chêne têtard

Chêne pédonculé
Quercus robur



| | |
|------------------------|-------------------------------|
| Hauteur estimée | 5 m* |
| Circonférence du tronc | 3,57 m* |
| Diamètre du tronc | 11 m* |
| Diamètre du houppier | * dimensions mesurées en 1999 |
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | non |

Les bocages régionaux possèdent une grande diversité d'essences menées en têtard: le saule en Flandre et en Scarpe-Escaut, le charme en Avesnois, le frêne en Boulonnais. D'autres essences d'arbres ont aussi été travaillées de cette manière (érable champêtre, tilleul, peuplier...) mais beaucoup plus rarement le chêne pédonculé.
La taille de cet arbre répondait à une double nécessité: la fourniture en bois de chauffage et de cuisson et un complément fourrager.



2013

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013



1999



| | |
|---------------------------|---------------------|
| Commune | Flines-les-Mortagne |
| Adresse | 4 rue de l'étang |
| n° de parcelle cadastrale | C0112 |
| Nom du propriétaire | M. Duquenne |

les tilleuls de la Chapelle Baligand

| | |
|--|---------|
| Hauteur estimée | 22 m* |
| Circonférence du tronc | 2,94 m* |
| Diamètre du tronc | 11 m* |
| Diamètre du houppier | 11 m* |
| <small>* dimensions mesurées en 1999</small> | |
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | non |

L'histoire de ces 2 tilleuls est à rapprocher de celle de la construction de la chapelle. Cette chapelle fut érigée au siècle dernier par le notaire de Mortagne, M. Baligand. Ce notaire, qui, à cette époque transportait beaucoup d'argent sur lui, avait été attaqué par des brigands et n'avait dû son salut qu'à une arrivée soudaine de gentilshommes. En reconnaissance de leur aide, M. Baligand fit ériger cette chapelle à l'endroit même où il fût sauvé. Suite à un fort coup de vent à l'été 2009, les deux arbres sont tombés, épargnant miraculeusement la chapelle. Deux jeunes tilleuls ont été replantés en 2010 à l'emplacement de leurs aînés.

Tilleul à grandes feuilles
Tilia platyphyllos



2013

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

- oui non

Année de sélection

- 1999 2013

1999



| | |
|---------------------------|--------------------------------|
| Commune | Flines-lez-Mortagne |
| Adresse | Chapelle Baligand |
| n° de parcelle cadastrale | Domaine public |
| Nom du propriétaire | Commune de Flines-lez-Mortagne |

les saules sur leur 31

| | |
|------------------------|---------|
| Hauteur estimée | 3 m* |
| Circonférence du tronc | 2,85 m* |
| Diamètre du tronc | |
| Diamètre du houppier | 11 m* |

* dimensions mesurées en 1999

| | |
|---------------------|--------------------------|
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | Mise en têtard régulière |

Cette pâture comporte 31 saules disposés en forme de croix. Ces saules servaient auparavant de limitation entre les différentes pâtures. Aujourd'hui ces terrains ont été réunis en une seule pâture pour partie bâtie et les saules ont été conservés.



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

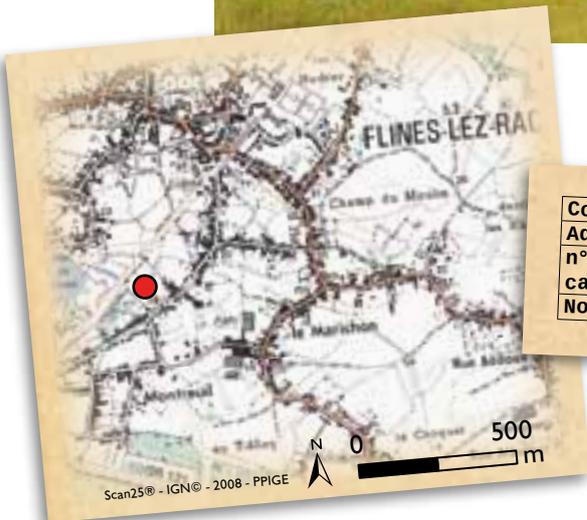


Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013



| | |
|---------------------------|--|
| Commune | Flines-lez-Râches |
| Adresse | 40 rue Gabriel Péry |
| n° de parcelle cadastrale | Limite A7855, A7858, A7857, A7858, A7898 |
| Nom du propriétaire | M. Dujardin |

la chasse Napoléon

| | |
|------------------------|---------|
| Hauteur estimée | 14,5 m* |
| Circonférence du tronc | 2,85 m* |
| Diamètre du tronc | |
| Diamètre du houppier | 11 m* |

* dimensions mesurées en 1999

| | |
|---------------------|--|
| État sanitaire | Sain pour les tilleuls, médiocre pour les peupliers |
| Travaux à envisager | Renouvellement progressif |

Cet alignement de peupliers est associé au nom de la Chasse-Napoléon, chemin de terre d'une longueur de 600m. Bordant ce linéaire, il en marque fortement la localisation dans le paysage. Le nom de Chasse-Napoléon aurait été donné à ce chemin suite au passage des troupes de Napoléon Ier entre le château de Bailleul à Condé-sur-l'Escaut et le château de Bié à Wiers, en Belgique. L'état des peupliers conduit aujourd'hui à progressivement renouveler cet alignement avec de jeunes tilleuls, et des chênes des marais à chaque extrémité.



2013

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

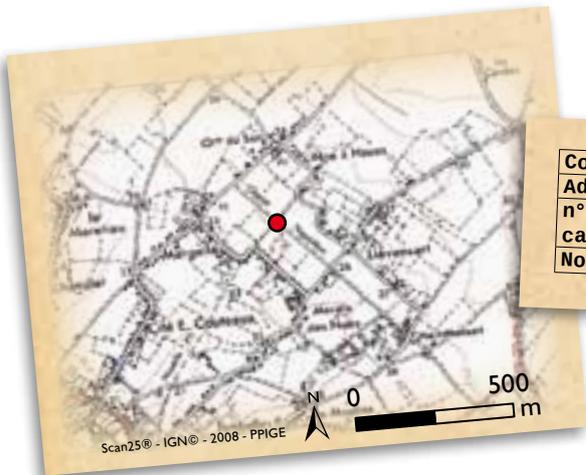
- oui non

Année de sélection

- 1999 2013



1999



| | |
|---------------------------|---------------------|
| Commune | Hergnies |
| Adresse | Chasse Napoléon |
| n° de parcelle cadastrale | Domaine public |
| Nom du propriétaire | Commune de Hergnies |

le peuplier du Canada

| | |
|------------------------|---------|
| Hauteur estimée | 36 m* |
| Circonférence du tronc | 4,53 m* |
| Diamètre du tronc | 18 m* |
| Diamètre du houppier | 18 m* |

* dimensions mesurées en 1999

| | |
|---------------------|------|
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | non |

Ce peuplier est situé à la croisée de 2 chemins qui serpentent à l'intérieur d'un petit bois. L'arbre présente une silhouette imposante en raison de sa grande taille, de la droiture de son fût et de sa forme. Ce peuplier est localisé dans une ancienne peupleraie où plusieurs sujets trônent à des hauteurs élevées.



2013

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

- oui non

Année de sélection

- 1999 2013



1999



| | |
|---------------------------|-----------------|
| Commune | Hergnies |
| Adresse | Centre d'Amaury |
| n° de parcelle cadastrale | D0513 |
| Nom du propriétaire | Centre d'Amaury |

le ginkgo biloba

| | |
|------------------------|-------------------------------|
| Hauteur estimée | 17,5 m* |
| Circonférence du tronc | 3,25 m* |
| Diamètre du tronc | 13 m* |
| Diamètre du houppier | * dimensions mesurées en 1999 |
| État sanitaire | Début de sénescence |
| Travaux à envisager | non |

La localisation de ce Ginkgo biloba dans une pâture est incongrue et est à rapprocher de l'histoire du site. Un château se localisait à la place de la maison actuelle et était entouré d'un parc sur lequel trônaient différentes essences d'arbres exotiques dont ce Ginkgo biloba. Aujourd'hui, le parc et le château ont disparu et le Ginkgo reste un des seuls témoins de cette époque. Son état sanitaire est cependant préoccupant: des champignons recouvrent une partie de son tronc et quelques bois morts composent son houppier.



2013

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage



Arbre remarquable

- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013



1999



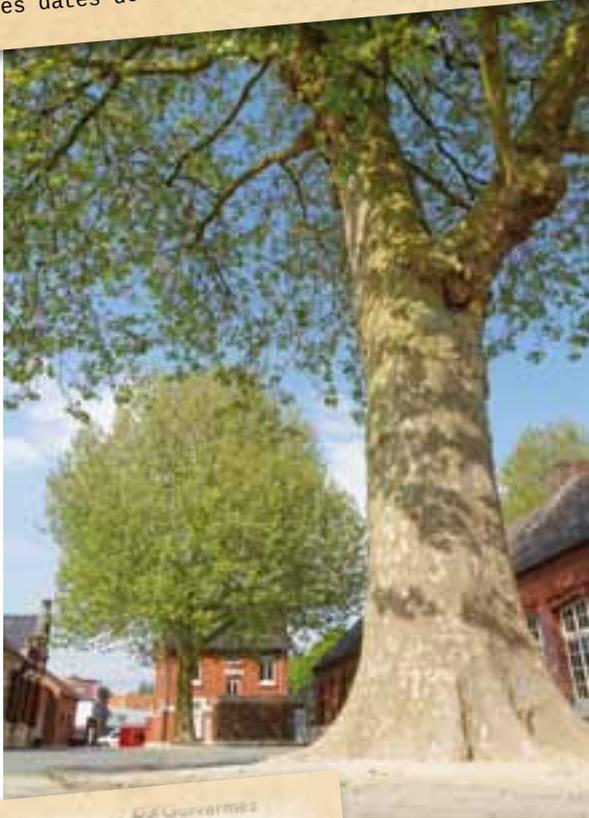
| | |
|---------------------------|-------------------------|
| Commune | Hornaing |
| Adresse | Pâture de l'Ermitage |
| n° de parcelle cadastrale | B2350 |
| Nom du propriétaire | M ^{me} Wouters |

les platanes de l'école

| | |
|------------------------|-----------------------|
| Hauteur estimée | 20 m / 23 m / 22 m |
| Circonférence du tronc | 2,90 m / 3,10 m / 3 m |
| Diamètre du tronc | 0,90 / 1 m / 0,95 m |
| Diamètre du houppier | 20 m / 16 m / 18 m |

| | |
|---------------------|------|
| État sanitaire | Sain |
| Travaux à envisager | non |

Ces 3 platanes imposants agrémentent et ombragent les deux cours du groupe scolaire Jean Macé. Il s'agit en fait de deux anciennes écoles (l'école de garçons achevée en 1838 et l'école des filles datant de 1875) réunies aujourd'hui en un seul ensemble achevé en 1937 mais aux deux cours encore bien distinctes. Leur date de plantation n'est pas connue, mais est à rapprocher des dates de mise en service de l'édifice.



Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

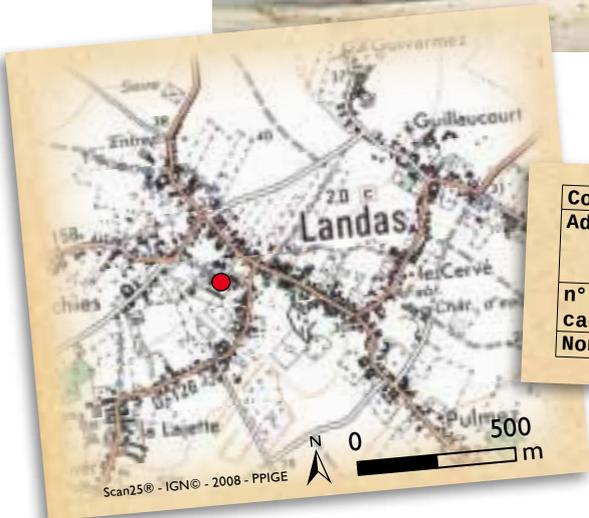
- oui
- non

Année de sélection

- 1999
- 2013

Observations du jury

/



| | |
|---------------------------|---|
| Commune | Landas |
| Adresse | Groupe scolaire Jean Macé, place Roger Salengro |
| n° de parcelle cadastrale | C1390 et C1981 |
| Nom du propriétaire | Commune de Landas |



le marronnier des pépinières

| | |
|------------------------|-----------------|
| Hauteur estimée | 18 m |
| Circonférence du tronc | 3 m |
| Diamètre du tronc | 0,95 m |
| Diamètre du houppier | 11 m |
| État sanitaire | à vérifier |
| Travaux à envisager | oui (haubanage) |

Véritable arbre repère situé dans l'axe de la rue du grand chemin, ce marronnier marque la limite entre l'ambiance urbaine de cette rue résidentielle et l'atmosphère végétale et ordonnancée des pépinières. Dressé sur une petite placette enherbée, il veille sur une ancienne ferme totalement restaurée en façade.



Marronnier d'Inde
Aesculus hippocastanum

Critère "remarquable"

- âge
- taille
- circonférence
- forme
- essence rare
- essence emblématique
- histoire/croyances/légendes
- importance géographique/rôle dans le paysage

Arbre remarquable

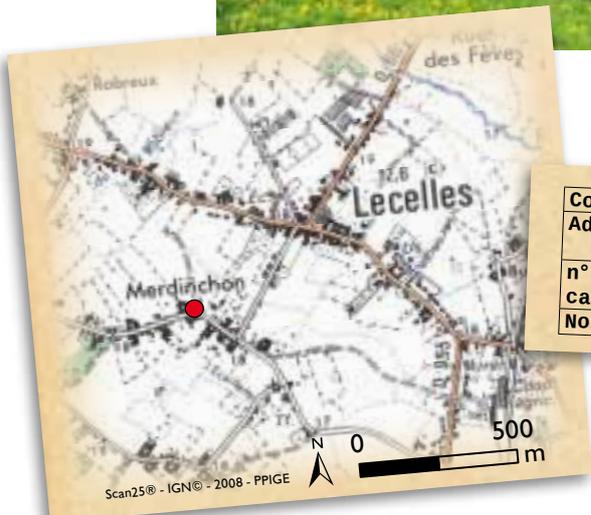
- oui non

Année de sélection

- 1999 2013

Observations du jury

/



| | |
|---------------------------|---------------------------|
| Commune | Lecelles |
| Adresse | 1044, rue du grand chemin |
| n° de parcelle cadastrale | limite B1528 et B507 |
| Nom du propriétaire | M. Englebert |